

RELATIONS CONSULAIRES TCHAD-CAMEROUN ET SES FACTEURS DETERMINANTS : DES INITIATIVES A LA CONCRETISATION DE 1960 A 1990.

Mahamat MEY MAHAMAT,

Université de N'Djamena,

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département d'Histoire,

Laboratoire des Sciences Historiques,

Archéologiques et du Patrimoine (LaSHAP).

mahamatm2008@yahoo.fr,

mahamatmey2025@gmail.com ,

0023566254144

Résumé :

En Afrique comme partout dans le monde, les relations entre Etats sont guidées soit par leur appartenance au sein des organisations internationales en tant que parties prenantes ou dans la plupart des cas grâce au fait qu'ils se trouvent situés sur une frontière naturelle qui leur impose une coopération bilatérale. Le Tchad et le Cameroun sont deux pays frères et voisins qui ne dérogent pas à cette règle. Les rapports bilatéraux Tchad-Cameroun sont diversement représentés selon les facteurs qui les déterminent. Les impératifs liés aux échanges et à la collaboration entre les peuples, les mouvements migratoires, l'intensité des déplacements sur les longs des frontières, les besoins de pérennisation de la paix restent des préoccupations essentielles au centre de la mise en forme et de l'effectivité des relations consulaires. La présente contribution vérifie et approuve les efforts entrepris par les tchadiens et camerounais à œuvrer pour la construction, réalisation et mise en œuvre des relations bilatérales d'ordre consulaire. Mettant en exergue l'approche déductive et empirique, nos investigations se sont basées sur les ouvrages, les archives nationales, la presse écrite collectés dans les centres de documentations de la ville de N'Djamena. Cette lecture faite sur les facteurs déterminants dans la mise en œuvre des relations officielles se développe autour de la proximité des Etats comme élément géostratégique, la mobilité de populations autour de frontières, les déplacements saisonniers qui conduisent à la concrétisation des relations consulaires. Elle met en exergue les préalables et les volontés politiques dans le processus

d'établissement des relations consulaires. Au regard de ces initiatives préalables, gages de la mise en œuvre de relations officielles entre Tchad-Cameroun, ce travail permet aussi de montrer la consolidation effective de ces relations et les enjeux qui en découlent. Ce qui permet d'expliquer et de saisir l'état de la construction des relations consulaires et les efforts fournis par ces Etats.

Mots clés : *Relations bilatérales, collaboration, coopération, consolidation, Tchad-Cameroun.*

Abstract:

In Africa, as elsewhere in the world, relations between states are guided either by their membership of international organizations as stakeholders or, in most cases, by the fact that they are located on a natural border that requires bilateral cooperation. Chad and Cameroon are two brotherly and neighboring countries that are no exception to this rule. Bilateral relations between Chad and Cameroon are represented in different ways depending on the factors that determine them. The imperatives linked to exchanges and collaboration between peoples, migratory movements, the intensity of movement along borders, and the need to maintain peace remain key concerns at the heart of the shaping and effectiveness of consular relations. This contribution verifies and approves the efforts undertaken by the Chadians and Cameroonians to work towards the construction, realization and implementation of bilateral consular relations. Emphasising a deductive and empirical approach, our investigations were based on books, national archives and the written press collected in the documentation centers of the city of N'Djamena. This analysis of the determining factors in the implementation of official relations focuses on the proximity of states as a geostrategic element, the mobility of populations around borders, and seasonal movements that lead to the establishment of consular relations. It highlights the prerequisites and political will involved in the process of establishing consular relations. In light of these preliminary initiatives, which guarantee the establishment of official relations between Chad and Cameroon, this work also demonstrates the effective consolidation of these relations and the issues that arise from them. This helps to explain and understand the state of consular relations and the efforts made by these states.

Key words: *Bilateral relations, collaboration, cooperation, consolidation, Chad-Cameroun.*

Introduction :

Le Tchad et le Cameroun sont des pays voisins appartenant au même giron colonial français. Les préoccupations relatives aux besoins d'initiation et de consolidations des relations consulaires sont importantes. Ces préoccupations assurent un meilleur climat de collaboration, de coopération et des relations de bon voisinage. Dès lors, les soucis de prise en compte des préoccupations et réalités des différentes populations relatives aux mouvements réguliers sur les frontières, aux migrations temporaires et déplacements saisonniers entre autres sont peus considérer. Ceci s'explique par le retard dans la mise en forme et en exécution des relations officielles. Pour le Tchad, la question de mise en œuvre des relations officielles, par la création des services consulaires intervient dans la première décennie de son indépendance. Cette étude intervient dans un contexte de l'examen de la diplomatie tchadienne où les motivations de base relatives aux échanges entre les riverains, les mobilités fréquentes autour des frontières, les avantages liés aux dispositifs géostratégiques façonnent, guident et incitent les dirigeants politiques qui en font un défi pour la richesse de leurs coopérations bilatérales. C'est ainsi que les débuts des années 1961 sont singulièrement colorés du commencement de l'établissement des relations consulaires Tchad-Cameroun. Au regard de la dynamique matérialisant l'état des relations Tchad-Cameroun, pays liés par l'histoire, il convient de noter que dans le contexte de leurs relations bilatérales, ces Etats ont développé une diplomatie, soutenue, assistée et escortée relativement aux intérêts orientés sur les besoins de leurs populations. Les relations consulaires entre ces pays voisins participent à la mise en œuvre d'une politique étrangère au service du peuple. Le Tchad et le Cameroun entretiennent des vieilles relations avant et après leur accession à l'indépendance. Toutefois, celles mise

en œuvre et développées dans le contexte de l'établissement des relations consulaires apparaissent assez particulières du fait de leurs importances axées sur les besoins pressant des populations. C'est dans ce climat de collaboration et de paix, que les préoccupations liées aux vœux et aspirations des populations par l'entremise de l'établissement des relations consulaires occupent une place de choix dans l'agenda politique des gouvernants tchadiens. Dès lors, on s'aperçoit que la volonté politique du gouvernement tchadien accompagne sa détermination à coopérer davantage avec la République sœur du Cameroun pour l'établissement des relations consulaires. Les échanges mutuels au cours des assises et les convergences de vues dans le cadre des éventuelles mises en œuvre des relations consulaires sont autant des défis majeurs qui ont occupé une place de choix dans la collaboration entre ces Etats. La question des déterminants aux relations consulaires et la construction de ces relations proprement dites se trouvent au centre des réflexions et analyses où la littérature autour de la consolidation des relations consulaires apparaît prédominante. Cette masse d'information associée à celle des médias, constituent des sources importantes pour les recherches.

Toutefois, les initiatives et engagements diplomatiques pris par ces Etats à gérer et régler le problème de relations consulaires ont enchaîné de sentiments d'encouragement et d'enthousiasme au regard de la communauté nationale et internationale. Il nous paraît nécessaire d'analyser la teneur de la proximité des frontières et les différents échanges aboutissant à la concrétisation des relations officielles comme logiciels de diplomatie consulaire gage d'une politique du développement. En ce sens, l'Etat tchadien et l'Etat camerounais ont longtemps multiplié des efforts vers les conditions préalables à l'établissement des relations consulaires et sa mise en œuvre effective. Il s'agit pour cette étude de vérifier et approuver les efforts entrepris par les tchadiens et camerounais à œuvrer pour

la construction, réalisation et mise en œuvre des relations bilatérales d'ordre consulaire. C'est à partir dont, des ouvrages généraux, des archives publiques, des sources éditées de terrain et des faits vécus que cette étude tente de répondre à cette question centrale. Elle aborde en premier lieu les facteurs déterminants dans les relations entre Tchad-Cameroun. En second lieu elle évoque la consolidation des relations consulaires et ses enjeux.

1-Facteurs déterminants les relations consulaires

Les relations Tchad-Cameroun notamment dans leurs versions bilatérales se présentent généralement sous plusieurs aspects. Celles-ci dans leur variabilité, se manifestent à travers les paramètres sociaux, culturels, politiques, économiques et géostratégiques. Entre le Tchad et le Cameroun, l'existence des liens séculaires traduit la teneur et l'importance non seulement de la nature des relations mais aussi celles des facteurs structurants ces relations. Pour bien des cas, la proximité des frontières comme éléments géostratégiques et les mouvements des populations constituent le socle des initiatives permettant l'amorce des relations consulaires.

1.1-Les villes frontalières comme éléments géostratégiques

Tout le long de la frontière commune entre le Tchad et le Cameroun se trouvent des villes ou villages contigus. L'ancienneté des villes est une caractéristique régionale remarquable. Ce sont généralement les villes jumelles, accolées les unes aux autres ou distantes de quelques kilomètres. Ces villes tirent leur origine, d'une part, des anciennes bases des pouvoirs locaux, et d'autre part, de site d'entrepôts notamment ceux qui servent de points de passages aux trafics des

Marchandises¹.

Aussi l'origine des villes remonte à une époque, où sous la pression de dangers extérieurs, les habitants de la région essentiellement pêcheurs, et chasseurs, quittent des villages restreints pour fonder des agglomérations beaucoup plus vastes qui vont comporter un ouvrage défensif essentiel. Les grandes villes frontalières sont les agglomérations de N'Djamena (Tchad) et, Kousseri (Cameroun), situées l'une en face de l'autre sur les rives du fleuve Logone, Bongor (Tchad) et Yagoua (Cameroun) distantes de 14 Km, entre autres. De ce constat sur la situation des villes frontalières, on est amené à se poser la question de savoir, en quoi les villes frontalières peuvent- elles être fondamentales dans la construction des relations consulaires ? Face à cette préoccupation, découle une idée selon laquelle: « La ville est un espace privilégié d'échanges, à la fois sur le plan socio-économique et socioculturel S.S. Mohamed (2012, p.38) ». Dans cette optique, les villes frontalières représentent un référentiel indéniable dans la perspective de mise en œuvre des relations interétatiques. Du fait de leur juxtaposition et de leur poids stratégique, les contrées frontalières assurent un rôle quotidien dans la collaboration et les multiples échanges entre les peuples I. Saïbou (2012, p.47).

Cet état de fait, dans l'intérêt de la logique de protection des personnes et des leurs biens envisagés par ces Etats voisins, permet d'aiguiser le raffermissement de la politique commune en matière des relations consulaires. Même s'il existe des controverses sur la notion de ville et leur contribution au développement économique, les villes ont un rôle cardinal à jouer dans le processus de mise en exergue des relations diplomatiques. En effet, de par leurs caractéristiques et positions

¹ <https://journal.Openedition.Org>, consulté le 23/05/2025.

stratégiques, les villes frontalières sont devenues l'élément dynamisant des rapports entre Etats voisins. Elles favorisent les relations commerciales quels que soient les dispositifs de contrôle mis en place par chacun des deux Etats. Leur mise en place est destinée pour animer la vie des relations entre les groupes, soit pour renforcer les échanges commerciaux existant depuis la consolidation A.E. Paul (2012, p.19).

Etant donné que les villes situées le long des frontières constituent des éléments détonateurs dans le processus d'établissement des relations consulaires entre Etats, il convient aussi de situer leurs importances ou alors leurs apports dans les mouvements des populations qui les abritent. Elles constituent à cet effet une croix de transmission ou alors une remorque qui favorise les fréquentations et les échanges permanents entre les communautés frontalières. Qu'elles soient des grandes agglomérations ou alors des villes entrepôts, elles servent aussi de remorque ou alors de relais quant aux mouvements des migrations temporaires A. Daniel (2000, p.26).

Les activités exercées par les hommes sont aussi nombreuses que variées. Celles-ci se traduisent par les activités du commerce ambulant autour des marchés hebdomadaires d'une contrée à l'autre, les réunions intercommunautaires... Compte tenu de leurs caractères particuliers dans les échanges, à travers les villes on observe aussi les mouvements saisonniers des populations. Ce qui fait que, dans la plus part des cas, on enregistre les déplacements d'une tranche de population constituant la main d'œuvre en saison de pluie². Ces mouvements migratoires expliquent à suffisance la force des liens entre les communautés vivant autour des frontières.

1.2-Les mouvements des populations

Dans l'intérêt de la recherche des moyens de survie et du bien-

² Clément Aboïna Vangou, entretien du 16/04/2025

être social, les déplacements saisonniers des populations sont réguliers. Ces déplacements s'opèrent le plus souvent au cours des activités saisonnières où les travaux champêtres nécessitent une main d'œuvre assez abondante. Pour la plupart de ces travaux agricoles, la main d'œuvre usuelle provient des régions tchadiennes situées le long des frontières. Selon Joseph Domo:

Pour ce qui est des déplacements temporaires, la culture du mil repiqué de saison sèche par les Fulbé constraint ceux-ci à faire appel à la main d'œuvre temporaire des Massa et des Toupouri voisins. Traditionnellement, les jeunes gens allaient s'employer sur les champs de berbéré pour gagner de l'argent. Ce sont surtout les Massa des deux rives du Logone (Yagoua et Bongor-Koumri) qui participaient à ces déplacements vers la région de Maroua D. Joseph (2007, p.27).

Cet état de fait témoigne de la collaboration, de l'entente et du consensus qui sont fréquents entre ces populations voisines. Au-delà des limites frontalières qui leur sont imposées, ces peuples, vivent en harmonie dans un climat motivé par le sentiment d'appartenance commune. L'histoire des peuples est toujours précédée et suivie de la question des migrations qu'elles soient temporaires ou définitives. A l'échelle internationale, le problème de la diaspora reste toujours une préoccupation liée aux mouvements de masse de la population. Les migrations interafricaines relativement à celle des autres pays impriment leur marque par la quête perpétuelle du bien-être social. Au-delà du fait que l'occident en général constitue un eldorado pour les candidats à la migration hors du continent africain, il importe de comprendre aussi qu'au niveau même de l'Afrique, les déplacements des populations africaines d'une contrée à l'autre sont motivés par la recherche permanente du bien-être social et les possibilités d'enrichissement B. Pascale (1996, p.31). C'est

ce qui aujourd’hui justifie les migrations interafricaines notamment autour des pays frontaliers comme le cas en Afrique de l’Ouest entre la Côte d’Ivoire et le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria où les ressortissants de ces différents pays constituent une diaspora économique importante B.F. Mamadou (2021, p.42).

La question de migration de peuple a depuis toujours été au carrefour des échanges entre Etats. De l’accession à l’indépendance des pays africains comme le cas du Tchad et le Cameroun en Afrique centrale et, le Mali et la Côte d’Ivoire en Afrique de l’Ouest, à l’amorce de l’ouverture démocratique, cette préoccupation s’inscrit dans les relations bilatérales du fait des exigences de ces nouveaux contextes où les paramètres intérieur et extérieur façonnent les rapports entre Etats.

Le cas entre le Tchad et le Cameroun peut faire figure dans la mesure où le Cameroun joue un rôle de leadership économique dans la sous-région et jouit en même temps de sa posture de pays stable par rapport aux autres. Le poids économique, du pays, sa position stratégique du fait son ouverture sur l’Océan Atlantique et son atout démographique, font du Cameroun un partenaire incontournable dans la construction des relations officielles avec ses voisins A. Daniel (2000, p.27).

A travers la frontière qui sépare le Tchad et le Cameroun, les mobilités des populations, constituent une donnée essentielle dans les mouvements migratoires interpellant la vigilance et l’abnégation des hautes autorités politiques et administratives en particulier celles qui se trouvent autour des frontalières.

Hormis les migrations temporaires, les déplacements saisonniers des populations constituent aussi une source de préoccupation des gouvernants tchadiens et camerounais. Le Tchad et le Cameroun appartiennent au concert des pays dits du tiers monde. Par ailleurs, la situation socio-économique et stratégique du Tchad avant l’ère démocratique notamment l’enclavement et la pauvreté n’ont guère favorisé

l'épanouissement voire l'éclosion de la population tchadienne. Cette situation oblige les masses populaires installées le long des limites frontalières à la débrouillardise vers les pays voisins notamment le Cameroun. Ce faisant, la ruée des populations vers ce pays se justifie par la quête de la survie et du bien-être social. C'est qui fait que, outre les autres contrées, les populations riveraines s'approprient l'avantage de constituer une main d'œuvre agricole de l'autre côté du fleuve à la faveur de la mise en valeur des terres fertiles D. Georges (1989, p.43). Aussi, il convient de noter que le Tchad est un pays où l'histoire politique est parsemée de période de troubles depuis l'indépendance. L'effervescence du climat politique national au crépuscule de l'indépendance du Tchad, les contestations des mouvements politiques vis-à-vis de l'autorité centrale, les luttes de positionnements des leaders politiques, les règlements de compte, et les coups bats liés aux trahissions et manifestations de la haine ont longtemps asphyxié l'évolution politique de ce jeune pays I.H Bichara (2023, p.76). Témoin du passé politique de cette jeune République, cette situation favorise l'installation d'une instabilité politique et la récurrence de l'insécurité quasi permanente ayant entraîné les déplacements massifs des populations vers les pays voisins en particulier le Cameroun. Ceci étant, au regard des mouvements des populations liés aux déplacements saisonniers, il convient de noter que l'enclavement géographique, la pauvreté et l'insécurité constituent les mobiles ayant entraîné les migrations temporaires des Tchadiens vers les villes camerounaises B. Tétémadji (2005, p. 63). Grâce aux rapports de bon voisinage qui motivent la mise en exécution des relations officielles, la collaboration entre ces peuples situés le long des frontières ne cesse de se renforcer au fil de temps. Quand bien même la situation sociopolitique interne au Tchad favorise une ruée de population tchadienne vers le Cameroun, il faut reconnaître aussi que cette situation est due à la stabilité politique du

Cameroun soutenue par sa politique de neutralité M.K. Narcisse (1996, p.29).

2-La consolidation des relations consulaires et ses enjeux

Les relations consulaires entre le Tchad et le Cameroun sont l'émanation de plusieurs facteurs. Ces facteurs ont leurs origines bien connues dans le passé historique de ces Etats. Pour mieux analyser ces relations, il convient de remonter le temps au mieux de saisir leur dynamique parce que : la connaissance minimum de l'arrière-plan historique d'une société est indispensable à l'analyse de son organisation actuelle B.Christaian (1982, p.38). C'est pourquoi, l'affermissement des relations consulaires émane des stratégies et manœuvres politiques aux enjeux divers.

2.1-La mise en œuvre des relations consulaires

Dans l'ensemble des pays africains, l'essentiel de leurs rapports sont prédominés par la création des relations diplomatiques à la suite de leur accession à l'indépendance. Par essence les relations diplomatiques sont orientées dans la quête des intérêts mutuels entre Etats. Il importe de relever que l'établissement des relations consulaires entre le Tchad et le Cameroun obéissent bien évidemment à cette logique. Cette réalité est d'autant plus évidente lorsqu'on sait que même au plus haut niveau notamment au niveau des relations publiques internationales, les liens politiques entre les grandes puissances issues du traité de Sant Francisco de 1945 sont guidés par la quête et le maintien perpétuel des intérêts réciproques B. Pascale (1996, p.37). Cette logique influence le comportement politique des Etats africains à la suite de leur entrée dans le concert des nations.

Depuis l'amorce du processus de l'indépendance au début de l'année 1960, la détermination du gouvernement tchadien fut apparente dans l'élaboration et la mise en œuvre des relations

consulaires avec la République sœur du Cameroun. Il est donc nécessaire pour les plus hautes autorités de se réapproprier les plus grands avantages ou les prérogatives de la collaboration et de coopération pacifique et fraternelle entre leurs peuples respectifs. Au bénéfice du contexte où les luttes politiques africaines engénéral avaient pour référence le panafricanisme, les relations d'Etat à Etat se construisent autour des élans de solidarité, d'amitié, de l'exploitation du positionnement géostratégique et les mobilités de personnes sur les longs des frontières lesquelles faisaient les postulats de politique étrangère D. Joseph (2010, p.32).

Au regard de l'absence de politique de développement réfléchie si tôt après leur accession à l'indépendance, les jeunes Etats africains dont le Tchad et le Cameroun, concoctent leurs différents projets de société visant à définir les orientations de politique générale. Comme les autres pays de la sous-région Afrique centrale, les perspectives et orientations de la politique extérieure du Tchad dépendent de ses réalités internes, car « Chaque pays a ses propres préoccupations en politique étrangère, en fonction de sa taille, de sa puissance, de sa situation géographique mais aussi de sa tradition historique S.M. Anna al (2015, p.28) ».

De cet avis, il apparaît que les motivations des Etats en matière d'établissement des relations consulaires sont loin d'être homogènes, elles dépendent des réalités et préoccupations propres à chacun. Le besoin et les soucis d'établissement des relations symétriques entre le Tchad et le Cameroun obéissent à cette logique. Le Tchad à la suite de son indépendance sous le régime de l'ex-président François Tombalbaye, s'offre des opportunités dans l'élaboration et la construction des relations consulaires avec le Cameroun voisin³. Ainsi, la matérialité de

³ Soungui Ahmed, entretien du 14/03/2025, ancien ministre tchadien des affaires étrangères et de l'intégration africaine.

ces premières relations officielles entre le Tchad et le Cameroun remonte à juin 1961 par la création d'un consulat à Yaoundé la capitale camerounaise⁴.

Ceci étant, ces relations participent au bien-être de la population et l'amélioration des conditions de vie. Les relations entre le Tchad et le Cameroun sont non seulement anciennes mais aussi diverses. L'avantage de leur proximité favorise le partage en commun des facteurs historiques et socioculturels. Ces facteurs par leurs diversités représentent les premiers éléments sur la base desquels les relations officielles se sont fondées. Au regard de cette situation, il importe d'analyser les contextes de la mise en place des relations consulaires en situant les facteurs qui leurs déterminent.

Si la dimension géostratégique était fondamentale dans la structuration des relations consulaires Tchad-Cameroun, il conviendrait de souligner que la situation politique du Tchad depuis les années 1979 occupe l'essentiel des relations entre ces pays. Les actions de rebellions armées et les manifestations de guerre civiles sont au centre de déplacements des Tchadiens vers le Cameroun où ils trouvent meilleur refuge N. Joseph (1986, p.37). Dans la sous-région Afrique Centrale, le Cameroun représente la plus favorable porte d'entrée pour les réfugiés tchadiens. C'est ce que confirme le consul général du Tchad à Garoua lorsqu'il relève que: « Les crises politiques au Tchad expliquent en grande partie l'installation des tchadiens particulièrement dans les villes du Nord Cameroun où on trouve un nombre relativement impressionnant des refugiés Tchadiens dont certains finissent par devenir résidents)⁵.

Sous le régime de l'ex-président Hissein Habré, plusieurs initiatives sont engagées dans l'optique de répondre aux préoccupations des citoyens tchadiens installés sur le territoire

⁴Oumar Nouri, entretien du 13/05/2024, chef de service relations bilatérales Tchad-Cameroun au ministère tchadien des affaires étrangères, de la diaspora et des tchadiens de l'étrangers.

⁵ Bilal Mahamat Ali, entretien du 16/05/2024, Consul Général du Tchad à Garoua

camerounais. L'établissement des relations consulaires du Tchad avec la République du Cameroun se traduit de prime abord par la mise en exergue de la recherche du consensus entre ces Etats. Préalable à toute initiative, le consensus permet de préparer les bases fondatrices des probables établissements des relations consulaires. En outre, cette perspective de fondement des relations entre Etats souverains met à jour les éléments qui participent à la structuration de ces relations, lorsqu'on sait que pour l'essentiel la mise en chantier de la fondation des rapports consulaires dépend des volontés politiques et l'agrément des Etats concernés. Au tour des préoccupations qui sont légitimes à chacun de ces Etats, les assises permettant l'ébauche des relations consulaires se sont organisées. Dès lors, il convient de noter que sous l'initiative des autorités tchadiennes, s'est tenue une rencontre en mars 1983 à Garoua au Cameroun où entre autorités tchadiennes et camerounaises des positions conjointes sont mises à jour K. Ahmed (1987, p.28). Au menu de cette rencontre, la défense des intérêts des ressortissants tchadiens au Cameroun, les préoccupations sociales de mise en valeur du climat des relations pacifiques entre peuples frères, les échanges entre autorités frontalières guide d'une diplomatie de proximité, les participations aux peines et joies entre communautés frontalières constituent les points centraux autour desquels les échanges en faveur de la création des services consulaires se sont déroulés.

La composition des équipes et la nature de leur représentation témoignent du sérieux et de l'importance accordée à la naissance des relations consulaires entre le Tchad et le Cameroun. De ces assises, découlent les conclusions selon lesquelles, la préservation des acquis sociaux, fruits de la collaboration pacifique le long des frontières, la prévention des différends frontaliers et le sentiment d'appartenance commune d'une communauté victime des conséquences sociales des tracés des frontières coloniales, favorisent un impératif d'une

création d'un consulat général du Tchad à Garoua dans le Nord-Cameroun⁶. Aussi, on note la présence massive des réfugiés Tchadiens dans la région, la proximité de la frontière tchadienne et l'éloignement de la capitale camerounaise, où siège l'Ambassade, ont davantage motivé l'établissement du consulat général du Tchad à Garoua⁷. A la faveur de ces opportunités, le Tchad et le Cameroun s'entendent et décident de la création d'un consulat général à Garoua. Sur décret présidentiel de la République du Tchad le consulat général du Tchad à Garoua est créé en 1986⁸.

Les consulats sont les représentations diplomatiques de deuxième catégorie après les Ambassades. Les services consulaires visent généralement à assurer les tâches ou missions spécifiques relevant du ressort de leur champ de compétence. La diversification des tâches consulaires témoigne de l'importance que les Etats s'accordent dans le souci de mieux cadrer leurs besoins et préoccupations mutuelles. Les services consulaires diffèrent par leur nature. Nous notons entre autres la représentation consulaire, le consulat honoraire et le consulat général B.F. Mamadou (2021, p.64).

C'est qu'il convient de mentionner est aussi le fait que ces différents organes assurent des rôles différents et disposent des différentes zones géographiques de compétences. La variation des ères consulaires est dépendante de la nature des consulats mis en place.

Avec la République du Cameroun, le Tchad dispose plusieurs services consulaires dans le temps. C'est ainsi qu'aux débuts de ces relations on a d'abord le consulat du Tchad à Yaoundé, le consulat honoraire de Douala, le consulat général de Garoua. Le

⁶ Issaka Ramat Alhamdou, entretien du 17/05/2025, ancien ministre tchadien des affaires étrangères et de l'intégration africaine.

⁷ Garoua est une ville située au Nord Cameroun. Elle représente la capitale du grand Nord du fait de son urbanisation mais surtout de la disponibilité de toutes les institutions publiques et de sa position géostratégique.

⁸ Archives du Centre de Formation et Développement, banques des données juridiques, décret portant création du consulat du Tchad à Garoua au Cameroun.

plus remarquable des consulats est celui de Garoua dans le Nord Cameroun du fait de la proximité de la frontière et de la masse impressionnante des citoyens tchadiens installés dans cette ère consulaire. Au-delà des fonctions régaliennes qu'assure le consulat général, il importe de noter que la création du service consulaire est d'une importance capitale. Pour toute représentation diplomatique, l'idéal recherché consiste à défendre et à protéger les intérêts de la nation et ceux de ses ressortissants. Cette situation est due d'une part, à la recherche de la sécurité du fait des troubles politiques au Tchad et d'autre part, à la quête de la survie et du bien-être social. Dans sa mission de défense des intérêts de citoyens, le gouvernement tchadien par l'entremise du service consulaire envisage et prétend promouvoir une large politique d'intérêt général. En général, les problèmes de représentations diplomatiques par l'intermédiaire des services consulaires demeurent une préoccupation primordiale entre le Tchad et le Cameroun avant et pendant la période des crises politiques au Tchad. Au regard des intérêts affichés par ces Etats dans la création des services consulaires, il convient de noter les enjeux qui peuvent en découler.

2.1.1-Les enjeux liés à l'affermissement des relations consulaires

La mise en place des relations consulaires entre le Tchad et le Cameroun a été facilitée par le lien de voisinage calqué sur les proximités géographiques, les mobilités des personnes les longs des frontières et entre autres les échanges socioéconomique C.D. Jacques (2013, p.37). Même si à la source, l'établissement des relations consulaires entre ces pays représente un moyen et une possibilité de défense et de protection des intérêts mutuels, il convient de noter que ces relations regorgent des enjeux énormes. Aussi bien pour le Tchad tout comme pour le Cameroun, l'espace public et l'environnement social constituent

les éléments majeurs dans le processus de mise en œuvre des relations consulaires. C'est ce qui traduit pour le Tchad que la mise en chantier dans l'élaboration et l'établissement des relations consulaires avec le Cameroun sous-tend un regain d'intérêt où les enjeux sont multiples.

La création de l'espace consulaire au Cameroun pour la République du Tchad est d'un intérêt fondamental. De tous les services consulaires du Tchad créés en République du Cameroun, le consulat général du Tchad à Garoua dans la partie septentrionale est le plus stratégique et impressionnant. De par sa proximité avec la frontière tchadienne, cette aire consulaire est la plus représentative quand on sait que c'est dans cette localité où le nombre le plus important des ressortissants tchadiens au Cameroun est identifié. De cette situation apparaît un enjeu politique majeur dans la mesure où l'importance démographique de ces ressortissants influence considérablement les relations entre ces Etats. Cet effectif d'environ 1000000 des citoyens tchadiens, en âge de vote constitue un enjeu politique pour le Tchad D. Joseph (2009, p.46).

Au-delà du devoir et de la responsabilité dans la protection des personnes et des biens, et du droit de la défense des citoyens de l'étranger, les mobiles de l'établissement des relations consulaires avec le Cameroun représentent un enjeu politique considérable. Cette mesure permet au pouvoir public tchadien de bien contrôler et maîtriser au-delà de la politique de l'habitat celle du recensement électoral à des fins politiques. C'est ce que révèle en substance le consul général du Tchad à Garoua en République du Cameroun « Le devoir du consulat est aussi de maîtriser l'effectif de ses ressortissants chaque fois que la nécessité du recensement général de la population se fait

sentir »⁹.

L'action gouvernementale en faveur de cette mesure permet de mieux gérer la politique générale de population en rapport avec les questions de migrations et diaspora qui représentent de préoccupations fondamentales au centre des relations internationales contemporaines. Si pour le Tchad, le poids démographique représente un enjeu politique dans l'électorat national, il importe de saisir aussi que celui-là indique un intérêt social non négligeable. Du fait de sa faible croissance économique et du manque des débouchés, le Tchad arrive difficilement à subvenir aux besoins de la majorité de sa population.

Ces préoccupations économiques et sociales de l'avant et après l'ère pétrolière au Tchad associée au climat d'instabilité politique depuis les années 1975, est à l'origine de l'absence d'une maîtrise de politique de population par les pouvoirs publics tchadiens et occasionne l'irrigation des territoires camerounais par les ressortissants tchadiens. Au plan social, cette situation favorise les ressortissants tchadiens dans la logique de la recherche du bien-être social dans un environnement où les activités économiques sont assez favorables et permettent d'assurer le minimum vital. De ce fait, la politique d'établissement des relations consulaires constitue un enjeu social important dans la mesure où cette possibilité permet d'amortir les charges sociales du pays de départ et dans le même temps favorise l'éclosion économique du pays d'arrivée par la main d'œuvre importante.

Cependant, les enquêtes de terrain révèlent une autre dimension de l'enjeu social en ce qui concerne l'importance des relations consulaires entre ces deux pays. Les paramètres

⁹ Bilal Mahamat Ali, Consul Général de la République du Tchad à Garoua au Nord Cameroun, entretien du 12 mai, 2024.

sociaux pour certains auteurs indiquent aussi la quête de la paix dans un contexte où les conflits armés et la guerre civile menacent la vie des citoyens N. Derlemari (1998, p.36). Dès lors, la présence considérable des ressortissants tchadiens au Cameroun traduit un enjeu social non négligeable dans la mesure où les effets des guerres et conflits obligent les uns et les autres à se trouver de refuge. Les perspectives d'initiation des relations consulaires entre Tchad-Cameroun sont nombreuses. Cette politique bilatérale permet d'œuvrer dans le sens de protection de sécurité et du bien-être des populations concernées. Les politiques gouvernementales de ces pays ne dérogent pas à cette règle. Cette réalité est autant affirmée que :

Les motivations possibles des gouvernements dans le système international se ramènent à deux besoins capitaux. D'abord, le besoin de sécurité ou de survie, enfin, la quête du « bien-être » à laquelle aucun Etat, qu'il soit développé ou à fortiori, en voie de développement, n'est indifférent M.k. Narcisse (1996, p.34).

Ainsi, il ressort de cette analyse que les initiatives qui motivent ces Etats à entretenir et protéger les relations consulaires sont accompagnées des objectifs divers. Entre le Tchad et le Cameroun au-delà des réalités apparentes ayant conduit à l'établissement des relations consulaires, existent bien d'enjeux aussi bien politiques, sociaux, qu'économiques. De ce qui précède, il convient de retenir que la mise en œuvre des relations consulaires entre le Tchad et le Cameroun s'est produite d'abord sous l'initiative de ces Etats dont les rencontres mutuelles ont favorisé l'ébauche des aspects les plus indicateurs. A bien des égards, les moyens et stratégies ont été mis en chantier pour l'accomplissement et la réussite de cette politique bilatérale. Fort de l'importance, de la densité, des dimensions et de l'ampleur de ces rapports le Tchad et le

Cameroun se sont vus dans l'obligation d'élargir leurs champs de coopérations pour en arriver au passage des relations consulaires aux relations diplomatiques par l'installation des Ambassades.

Conclusion :

De ce qui précède, il importe de retenir que dans le contexte de l'état des relations consulaires Tchad-Cameroun, ces relations ont pour l'essentiel tourné autour du murissement de la concrétisation et création des institutions consulaires. Ce qui a permis au deux Etats d'aborder une politique suivie de coopération mutuelle ayant occasionné de rencontres préalables aboutissant à la maturation de désir commun pour la mise en œuvre effective des relations consulaires. L'étude démontre que les relations consulaires entre le Tchad et le Cameroun ne sont pas seulement une formalité diplomatique, mais une nécessité stratégique, humaine et économique. Elles réconforment les liens de solidarité entre les peuples riverains, renforcent les affinités linguistiques et ethniques, développent le volume des échanges économiques, pérennissent le climat de sécurité et de la paix entre autres. Leur succès dépend de la continuité de la volonté politique, de la coopération technique, et de la prise en compte des réalités sociopolitiques et sécuritaires des deux pays. La réalisation de ce projet a des impacts sociopolitiques pour la République du Tchad quand on constate la maîtrise du flux migratoire occasionné par les crises politiques tchadiennes et le contrôle sur les mobilités des populations autour des frontières communes à ces pays. Il en résulte de ces avantages une amélioration des conditions d'échanges et de collaborations entre les populations. De manière générale, les relations consulaires entre le Tchad et le Cameroun ont été opérationnalisées essentiellement autour des échanges mutuels,

la mise en forme et la formalisation de ces relations bénéfiques aux différents peuples.

Références bibliographiques

- AHMED Kotoko, 1989, *Le destin de Hamaï ou le long chemin vers l'indépendance du Tchad*, L'Harmattan, Paris.
- AHMED Mouhamed Ali, 1973, *L'institution consulaire et le droit international*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris.
- ANNA Maria Smolinska *al*, 2015, *Droit international des relations diplomatiques et consulaires*, Bryant.
- CHRISTIAN Bouqué, 1982, *Tchad : genèse d'un conflit*, L'Harmattan, Paris.
- ABWA Daniel, 2000, « *Dynamique d'intégration régionale en Afrique centrale* ». Yaoundé : PUY.
- GEORGES Diguimbaye, 1989, *L'essor du Tchad*, Presse Universitaire de France.
- GEREMI Ngansop, 1986, *Tchad vingt ans de crises*. Paris L'Harmattan, Paris.
- NARCISSE Mouelle Koumbi, 1996, *La politique étrangère du Cameroun*, L'Harmattan, Paris.
- BICHARA Idriss Haggar, 2003, *Témoignage et combat politique d'un exilé*, L'Harmattan, Paris.
- JOSEPH Domo, 2009, *les relations entre les frontaliers, Cameroun-Tchad*, L'Harmattan, Paris.
- LE CORNEC Jacques, 1963, *Histoire politique du Tchad de 1900 à 1962*, Editions L.D.D.J, Paris.
- MAMADOU Fallou Bah, 2021, *Essai sur les fonctions diplomatique et consulaire. Expérience diplomatique Guinéen*, L'Harmattan, Paris.
- DERLEMARI Nebardoum, 1998, *Le labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, L'Harmattan, Paris.

GAGSOU Golvang, 2008, *Tchad : le conseil supérieur militaire et l'exercice du pouvoir*, 2009, Edition, AL- Mouna, N'Djamena-Tchad.

GALI Ngothé Gatta, , 1985, *Tchad : Guerre civile et désagrégation de l'Etat*, présence africaine, Paris.

GALI NGOTHE Gatta, 2007, *La grande guerre pour le pouvoir*, (1979-1980), centre Al-Mouna, Paris.

PASCAL Boniface, 1995, *Relations Internationales*. Dupond Paris.

PAUL Anglo Ela, 2001, *La prévention des conflits en Afrique Centrale: prospective pour une culture de la paix*, Kartala, Paris.

SAIBOU Issa, 2012, *Ethnicité, frontières et stabilité aux confins du Cameroun, du Nigéria et du Tchad*. Paris.

SALEH Yacoub, 2005, *Tchad : des rebelles aux seigneurs de guerre : la désagrégation de l'armée Nationale*, Editions- AL-Muna, N'Djamena-Tchad.

SIDI Mohamed Sidaty, 2012, *Memento des relations consulaires*, Broché.

TETEMADI Bangoura, 2005, *Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad*. Paris, L'Harmattan, Paris.